



Le Pays d'Aix, lumière sur sa richesse écologique

Guêpier d'Europe





Psammodrome d'Edwards



Lézard vert



« Découvrez la biodiversité près de chez vous »

Le Pays d'Aix compte 74 000 ha d'étendues naturelles qui font la richesse de notre territoire. Ces espaces occupent une situation intermédiaire entre la frange littorale méditerranéenne et les premiers contreforts des Alpes. Ce positionnement géographique en limite d'aire de répartition contribue très fortement à la richesse floristique et à la présence d'habitats diversifiés. C'est pourquoi on retrouve une variété biologique particulière se traduisant par la présence d'espèces inféodées aux habitats rocheux, aux habitats forestiers, aux milieux humides et aux milieux ouverts.

Les espaces naturels du territoire de la CPA sont donc riches mais ils restent fragiles. Pour cette raison, de nombreux sites sont protégés afin de conserver cette biodiversité exceptionnelle.

2010 a été proclamée « Année Internationale de la Biodiversité », à cette occasion, la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix vous présente quelques espèces emblématiques que vous pourrez rencontrer sur un territoire que vous affectionnez pour la beauté de ses paysages et de son cadre de vie.

*La biodiversité est une symphonie du Vivant dans laquelle chaque espèce joue sa partition.
À l'homme de deviner la sienne pour élever la musique du monde sans dissonance.*

Bernard Boisson - Photographe.

*Maryse Joissains-Masini,
Président de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix,
Députée des Bouches-du-Rhône,
Maire d'Aix-en-Provence*

Les pelouses à brachypodes



© G. Cheylan

En écologie, une pelouse à brachypode est une formation végétale naturelle se développant à faible altitude (inférieure à 400 m), dominée par les graminées telles que le brachypode rameux et souvent parsemée d'espèces végétales telles que le genévrier cade ou le pin d'Alep.



L'œdicnème criard : l'œdicnème criard est identifiable par sa poitrine couleur crème striée de traits brun-noir. Fait particulier : il préfère courir avec rapidité sur ses hautes pattes jaunes plutôt que de voler.

© F. Dhermain

La tulipe d'Agen : Cette magnifique et fort rare tulipe a été identifiée sur les pelouses du territoire du Pays d'Aix. Elle se reconnaît très facilement avec ses pétales d'un rouge éclatant. Attention de ne pas la ramasser, c'est une espèce protégée et tellement plus belle dans la nature !



© C. Tardieu

L'outarde canepetière : ce magnifique oiseau affectionne les espaces ouverts tels que les prairies, les pâturages et les zones cultivées. Il trouve dans ces milieux son alimentation composée de végétaux et parfois d'insectes. L'outarde canepetière tire son nom de sa silhouette en vol qui ressemble à un canard et du chant caractéristique du mâle identique à un « pet » audible à plusieurs centaines de mètres.



© G. Cheylan

Le flambé : le flambé est un papillon dont le nom provient de la coloration des ailes par des bandes noires. Comme tous les papillons, les œufs sont pondus sur la plante nourricière de la chenille : prunellier, cerisier, aubépine ou encore pêchers et amandiers. A noter que ces derniers sont très présents sur les zones sèches non cultivées situées entre Puyricard et Rognes.



Les pelouses de crêtes

© G. Chylian

Les pelouses de crêtes constituent un habitat naturel à très forte valeur patrimoniale. Formées d'espèces végétales telles que le genêt de Lobel ou le pin sylvestre, elles se situent à une altitude supérieure à 650 m. Sur le territoire du Pays d'Aix, cet habitat est présent sur les massifs de Sainte-Victoire et de Vautubière ou encore la montagne d'Artigues.



Le pipit rousseline : présent dans notre région au printemps et en été, on détecte facilement cet oiseau grâce à son chant printanier. Il recherche des sols avec une végétation rase ou clairsemée pour y construire son nid, il y trouve également des insectes, sa principale source de nourriture.



L'ophrys de la Drôme : l'ophrys de la Drôme, comme toutes les orchidées, développe une stratégie malicieuse pour être pollinisée : une de ses pétales simule l'apparence d'abeilles femelles afin d'attirer les mâles. En « s'accouplant », l'insecte se charge de pollen qu'il transporte involontairement vers d'autres fleurs, permettant ainsi une fécondation croisée.



© P. Orsini

Le criquet hérisson : Le criquet hérisson est une espèce qui, en France, se rencontre seulement dans les garrigues de Provence. Il possède des ailes atrophiées qui ne lui permettent pas de voler ce qui le rend très vulnérable. La rareté et la fragmentation de son habitat en font une espèce extrêmement protégée en France.



© F. Dierman

Le traquet motteux : de la taille d'un moineau, le mâle du traquet motteux est un oiseau au plumage original : les ailes sont noires alors que le corps est blanc-jaunâtre avec un bandeau noir sur les yeux. Cette espèce méditerranéenne se nourrit presque exclusivement d'insectes qu'elle capture sur sol nu ou dans la végétation basse.

La garrigue



Paysage typiquement méditerranéen, la garrigue est une formation végétale basse sur sol calcaire, composée d'arbustes tels que le chêne kermès, le romarin, l'arceuthobium ou le ciste cotonneux. L'ensemble forme une brousse basse très dense.



La magicienne dentelée : appelée langouste de Provence, elle est considérée comme l'un des plus grands insectes européens car elle peut atteindre 15 cm de long ! Elle doit son nom à l'attitude d'intimidation qu'elle adopte qui consiste à se dresser sur les pattes postérieures en écartant les pattes antérieures, un peu à la façon d'un magicien qui jetterait un mauvais sort ! On ne connaît de cette sauterelle aucun mâle en Europe, tous les individus sont des femelles, capables de se reproduire par parthénogénèse (les œufs pondus sans fécondation ne donnent que des femelles).



La couleuvre de Montpellier : impressionnante mais inoffensive, cette couleuvre typiquement méditerranéenne peut atteindre jusqu'à 2 m ! Elle possède deux crochets venimeux au fond de la bouche qui sont inaccessibles lors de morsures, ce qui la rend inoffensive pour l'homme.



Le machaon : avec une envergure atteignant couramment 9 cm, le machaon, d'apparence éclatante, compte parmi les plus grands et les plus beaux de nos papillons de jour. Il a par ailleurs un vol planant particulièrement efficace et spectaculaire. Vous pourrez l'observer dans les milieux découverts et ensoleillés.



Le lézard ocellé : pouvant atteindre jusqu'à 50 cm de long, il s'agit du plus grand lézard français. Le lézard ocellé doit son nom aux taches bleues bordées de noir, appelées ocelles, qui ornent ses flancs. Dans la journée, vous l'observerez peut-être prenant le soleil sur les vieux murs ou sur les éboulis rocheux des massifs du Pays d'Aix.

Le circaète jean-le-blanc : la silhouette de ce magnifique rapace peut être observée au dessus des garrigues couvrant le territoire du Pays d'Aix. Le circaète jean-le-blanc se nourrit exclusivement de reptiles et plus particulièrement de serpents parmi lesquels ses proies préférées sont les grandes couleuvres.



Les falaises

Les milieux rocheux sont composés de falaises, de rocs ou encore d'éboulis ; ils sont occupés par des espèces animales et végétales particulièrement adaptées à ce milieu extrême. Les falaises de Sainte-Victoire s'étendent sur des dizaines de kilomètres dont le point culminant s'élève à une altitude de 1011 m.



© B. Couët

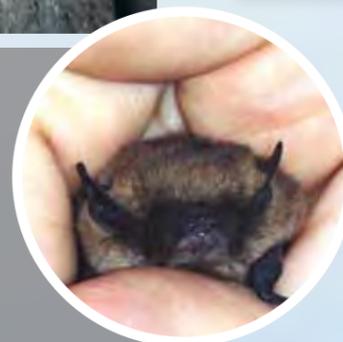


© R. Gruel

Le grand rhinolophe : comme son nom l'indique, c'est le plus grand rhinolophe européen, il dépasse 30 cm d'envergure ! Il s'agit d'une chauve-souris rare en Provence où elle hiberne dans les grottes et se reproduit généralement dans les granges, ruines...

La pipistrelle commune :

la pipistrelle commune est une des 12 espèces de chauves-souris se rencontrant dans les falaises, garrigues, dans les villes et les villages. Ce mammifère insectivore qui dort le jour et chasse la nuit est la plus petite et la plus commune des chauves-souris de notre région. Pour se diriger et se nourrir, elle émet des ultrasons qui se propagent dans l'air pour être réfléchis par les obstacles et captés en retour par les grandes oreilles de l'animal.



© GSY

© Conservatoire botanique de Forçades



La sabline de Provence est une espèce endémique, c'est-à-dire qu'elle ne pousse qu'en Provence et nulle part ailleurs dans le monde ! Elle affectionne particulièrement les éboulis calcaires et la chaleur. Afin de s'adapter à ces conditions écologiques extrêmes, elle a développé un immense système racinaire pour s'agripper aux éboulis.



© P. Orni

Le grand duc : le grand-duc d'Europe est le plus grand des oiseaux de proie nocturnes ; il est présent en Provence où il niche dans les falaises et escarpements rocheux. La majeure partie de son régime alimentaire se compose de mammifères (rats, lapins, hérissons...), ainsi que d'oiseaux de toutes sortes, de serpents ou de lézards.

L'aigle de Bonelli : rapace emblématique de la Provence, il fréquente un paysage de garrigues, de falaises calcaires et de maquis. Plusieurs couples se reproduisent sur le territoire du Pays d'Aix. Le massif de Sainte-Victoire, territoire riche en proies (lapin de garenne, oiseaux, lézards) et fait de falaises tranquilles, est affecté par l'espèce.

© A. Hernandez

Les forêts anciennes



Les stades forestiers âgés, ou matures, constituent un habitat à forte valeur patrimoniale peu répandu du fait des incendies et des coupes de bois. Il abrite de nombreuses espèces rares en basse Provence.

L'oryctes ou rhinocéros : l'oryctes est un gros coléoptère qui se rencontre sur le territoire du Pays d'Aix où l'adulte fréquente les vieux arbres. Il a un aspect brun rougeâtre vernissé et peut atteindre 4 cm de longueur. Le mâle arbore une corne céphalique recourbée en arrière, d'où le nom de « rhinocéros » donné à l'espèce.



La couleuvre d'Esculape : la couleuvre d'Esculape affectionne le milieu forestier mais les lisières de forêt et les milieux buissonnants lui conviennent également. Elle peut être observée dans les arbres, car c'est en effet une très bonne grimpeuse !

Le murin de Bechstein : espèce typiquement forestière, le murin de Bechstein est une chauve-souris arboricole, c'est-à-dire qu'elle fréquente les cavités des vieux arbres creux. De taille moyenne, elle possède de très longues et très larges oreilles. Elle a une durée de vie qui peut aller jusqu'à 21 ans.



L'engoulevent d'Europe :

L'engoulevent d'Europe fréquente les bois très présents sur le territoire du Pays d'Aix. Son plumage est de couleur feuille morte ce qui lui assure une dissimulation naturelle efficace lorsqu'il demeure immobile. Il chasse des insectes la nuit et il se repose couché à terre ou sur une branche en journée.



Le grand capricorne : ce coléoptère peut être observé dans les milieux peuplés de chênes relativement âgés puisque les larves en consomment le bois sénescant et dépérissant. Avoisinant les 6 cm sans les antennes, le grand capricorne est un des coléoptères les plus grands et des plus spectaculaires.

Les milieux humides

Source de vie, les milieux humides (cours d'eau, étang, marais...) et la végétation qui les borde, représentent un habitat particulièrement riche pour de nombreuses espèces.



© G. Charrier

La petite massette est une espèce rare et protégée. Elle dépend d'une forte dynamique fluviale puisque ce sont les crues qui recréent sans cesse de nouveaux bancs à recoloniser et l'empêche d'être étouffée par des espèces concurrentes. La Durance constitue un biotope (habitat) idéal pour cette plante.



© P. Van Oye

Le castor d'Europe : abondant en Durance, le castor d'Europe est une espèce qui aménage son habitat grâce à sa mâchoire puissante qui lui permet de couper des arbres. En Provence, le castor préfère habiter dans des terriers même s'il construit des barrages pour maintenir des niveaux d'eau constant sur les rivières.



L'anax empereur : cette belle libellule aux couleurs vives bleue et verte se remarque facilement en vol puisqu'elle tranche par sa taille et son plané remarquablement long. Avec son envergure de 10 cm, l'anax empereur est l'une des plus grandes libellules.

La cistude d'Europe : cette tortue très menacée fréquente peut-être encore les eaux de la Durance. Si elle n'a pas encore disparu du territoire du Pays d'Aix, vous l'observerez peut être au bord de l'eau prenant des bains de soleil réguliers et essentiels à sa thermorégulation. Ce comportement est vital car il lui permet de conserver une température constante.



© S. Hnaut



© G. Charrier

L'écrevisse à pattes blanches : ce crustacé menacé ne survit que dans quelques ruisseaux affluents de l'Arc. Cette espèce rare a subi la détérioration de son habitat du fait de l'activité de l'homme (pollution) et de l'introduction de l'écrevisse américaine qui entre en compétition avec elle.



© G. Charrier

Le pélodyte ponctué : essentiellement nocturne et crépusculaire, le pélodyte ponctué est exclusivement terrestre, il habite les milieux secs sauf au moment de la période de reproduction où il fréquente les petites mares. Ce crapaud de petite taille, est reconnaissable à sa pupille verticale et à la couleur de sa peau allant du vert olive clair au brunâtre, moucheté de taches vertes.

Le Pays d'Aix c'est :

- Environ 1500 espèces d'insectes
- Environ 12 espèces de reptiles
- Environ 7 espèces d'amphibiens
- Au moins 8 espèces de poissons protégées
- Plus de 250 espèces d'oiseaux
- 12 espèces de chauves-souris
- A titre d'exemple, la commune d'Aix-en-Provence compte à elle seule 1319 espèces végétales dont 48 sont protégées par la loi.

La richesse biologique et paysagère du territoire du Pays d'Aix est donc remarquable. L'observation de la faune et de la flore est un plaisir accessible à tous à condition de garder à l'esprit les notions de protection et de respect de cet espace.

© G. Cheylan



2010 Année Internationale de la Biodiversité



Communauté du Pays d'Aix
Direction Environnement
Service Forêt
CS 40 868
13 623 Aix-en-Provence
Tél : 04 42 91 49 53
www.agglo-paysdaix.fr

Tous droits de reproduction réservés - crédits photos : :
© Gilles Cheylan, © Séverine Nimetz, © Claude Tardieu,
© GSSV, © Mathias Magnier, © Alain Marmasse, © Conservatoire
botanique de Porquerolles, © Jean-Michel Bompar,
© Patrice Van Oye, © Philippe Orsini, © Xavier Nicolle,
© Jean-Claude Tempier CEEP pour la couverture, © Robin Gruel,
© Bruno Coulet, © Frank Dhermain, © M. Bonelli.

Avec la collaboration de Séverine Nimetz et Gilles Cheylan.

Brochure imprimée sur du papier  